

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 053675

Resultat
B3

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

7283

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7179 Société : 12449.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

El Mahaoui Mohamed.

Date de naissance :

01-01-1979.

Adresse :

El Mahaoui Mohamed - Rue de la Gendarmerie - Casablanca

144 F 1 APPOT BC Barolo.

Tél. : 0671230228 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur Abdelhaq ALAOUI YAZIDI
Pneumologue - Allergologue
197/199, Bd. Bir Anzarane
Rés. El Walida, 2ème Etage, n° 9
Tél: 0522 25 26 42 - Casablanca

Date de consultation : 01/04/2021 091035139

Nom et prénom du malade : El Kahloui Norain

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : COVID

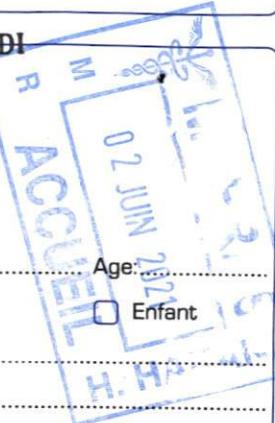
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare ne pas avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 05/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21/01/2011	C3	CS	07.000	Dr. Abdelhaq ALAOUI TALIB Allergologue Bld. Bd. Bt. Anfa, n° 9 Casa, 6.42 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE D'Analyses Judiciaires Réception LITTLE YOUSSEF LN°12 Berrechid</i>	<i>06/04/21</i>		<i>1630,00</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

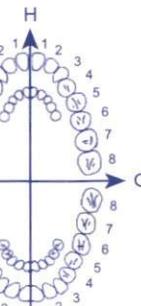
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Abdelhaq Alaoui Yazidi

البروفيسور عبد الحق علوي يزيدي

Pneumologue - Allergologue

Diplômé de la Faculté

de Médecine de Montpellier

Médecin de Travail



Cabinet Pneumologie

إختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي والحساسية

عميد سابق لكلية الطب بمراكش

خريج كلية الطب بمونبلييه ، فرنسا

طبيب الشغل

Casablanca le : 01/04/2021

EL KAHLAOUI MOHAMED

NFS

CRP

SGOT/SGPT

GGT

LDH

Choléstérol total/HDL/LDL

Triglycérides

Uricémie

Créatinine

PSA

D dimères

HBA1C

Troponine



Professeur Abdelhaq ALAOUI YAZIDI
Pneumologue - Allergologue
 197/199, Bd. Bir Anzarane
 Res. El Walida, 2ème Etage, n° 9
 Tél: 0522 25 26 42 - Casablanca

197/199, شارع بير انزاران، رقم 197 الطابق 2 شقة 9 المعاريف الدار البيضاء

197/199, Bd. Bir Anzarane (à côté du restaurant la Grilladière), Res. El Walida 2^eétage N°9 - Casablanca 20370 Tél.:05 22 25 26 42

INPE: 091035139 IF: 34 40 88 53 ICE: 002245926000033 PATENTE: 35801382 Email:cabinetpryazidi@gmail.com

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue
Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2021-03736

Patient : Mr EL KAHLAOUI Mohamed

Edité le : 07/04/2021

Date prélèvement : 06/04/2021

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES (NFS)	80	80,00
D-Dimères	300	300,00
Créatinine	30	30,00
Acide Urique	30	30,00
ASAT (Aspartate Aminotransférase)	50	50,00
ALAT (Alanine Aminotransférase)	50	50,00
GGT (Gamma-Glutamyl Transférase)	50	50,00
LDH (Lactate déshydrogénase)	50	50,00
Triglycérides	60	60,00
Cholestérol Total	30	30,00
HDL-Cholestérol	50	50,00
LDL-Cholestérol	50	50,00
Hémoglobine glyquée (HBA1C)	100	100,00
Antigène spécifique de la prostate	300	300,00
TROPONINE I (High sensitive)	300	300,00
C Réactive Protéine (CRP)	100	100,00
Total B	1630	1 630,00
APB	1,0	0,00
Total		1 630,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille six cent trente dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Reception
Lot LE Youssef II n°12 Berrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط التحاليل الطبية

▷ X+Θ.Θ.Θ ΘΞΞ.Ξ ΙΣ+Θ.Λ.ΙΣΙ.ΞΞΞΘΘΞΞ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 06/04/2021

Mr EL KAHLAOUI Mohamed

Edition du : 07/04/2021

Né(e) le :03/08/1974

Dossier N° : 10A02828154



Page : 2 / 4

BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Créatinine <i>(technique : Enzymatique)</i>	:	9,20 81 µmol/L	(6 - 12) (53 - 106)	
Acide Urique <i>(technique : Uricase/POD)</i>	:	56 333 µmol/L	(35 - 70) (208 - 417)	81 (13/07/20) 70 (31/07/18) ~~~
ASAT (Aspartate Aminotransférase) <i>(technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)</i>	:	28 UI/L	(7 - 40)	
ALAT (Alanine Aminotransférase) <i>(technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)</i>	:	25 UI/L	(7 - 40)	
GGT (Gamma-Glutamyl Transférase)	:	132 UI/L	(10 - 45)	
LDH (Lactate déshydrogénase)	:	203 UI/l	(135 - 225)	
Triglycérides <i>(technique : GPO-POD)</i>	:	0,74 0,84 g/l mmol/l	(0,5 - 1,5) (0,57 - 1,7)	1,84 (13/07/20) 1,42 (27/04/18) ~~~
Cholestérol Total <i>(technique : CHO-POD)</i>	:	1,72 4,44 g/L mmol/L	(1,55 - 2) (4 - 5,16)	2,06 (13/07/20) 2,11 (27/04/18) ~~~
HDL-Cholestérol	:	0,58 1,50 g/L mmol/L	(0,35 - 0,7) (Supérieur à 0,9)	0,39 (13/07/20) 0,46 (27/04/18) ~~~
LDL-Cholestérol	:	0,99 2,55 g/l mmol/l	(Inférieur à 1,6) (Inférieur à 4,13)	1,53 (13/07/20)



N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à côté de BMCE bank, BERRECHID



05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71

Rapport de patient

Bio-Rad DATE : 07/04/2021
D-10 HEURE : 14:26
N° Série: #DJ7L637204 Version Logiciel : 4.30-2
Id. de l'échantillon : 1060421154
Date d'injection 07/04/2021 11:34
N° d'injection : 2 Méthode : HbA1c
N° de portoir : --- Position du portoir : 2

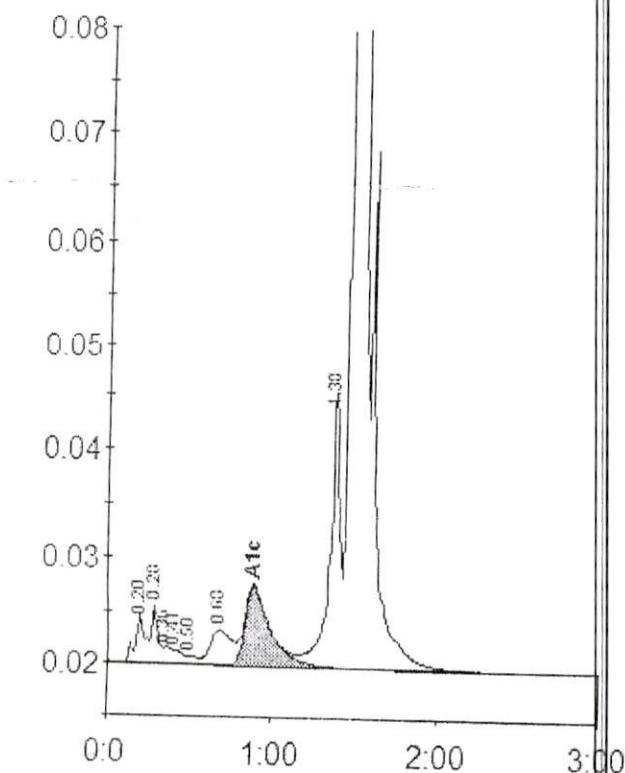


Table des pics - ID : 1060421154

Pic	Tps.Ret	Hauteur	Aire	% Aire
A1a	0.20	4817	20105	1.1
A1b	0.28	5657	15783	0.8
Unknown	0.36	1559	5954	0.3
F	0.41	1365	4843	0.3
Unknown	0.50	787	3668	0.2
LA1c/CHb-1	0.68	3451	31961	1.7
A1c	0.90	7650	82881	5.7
P3	1.38	25614	115830	6.2
A0	1.47	499002	1577619	84.9
Aire totale :		1858645		

Concentration :	%
A1c	5.7